



Le Martinet noir

Nom latin : *Apus apus* = *qui n'a pas de pattes !*

Envergure : 38 – 40 cm

Poids : 31 – 55 g - Juvénile avant l'envol : jusqu'à 66 g

Migrateur au long cours

- jusqu'à 10'000 km de chez nous !

- retour aux environs du 1^{er} mai, départ aux environs du 1^{er} août

Lieux d'hivernage :

En Afrique tropicale et équatoriale, jusqu'en Afrique du Sud

Distance en ligne directe : env. 9'000 km de La Chaux-de-Fonds au Cap

Ponte :

France et Suisse : début à la mi-mai, entre le 12 et le 20 mai

Parfois à la fin du mois par conditions météo défavorables

La température de l'air durant les trois semaines qui précèdent la ponte a une influence significative sur le déclenchement de la ponte. Une installation précoce favorise numériquement les pontes.

Ponte le matin entre 8 et 11 heures généralement, à 2 ou 3 jours d'intervalle.

Deux à quatre œufs, mais le plus souvent deux ou trois œufs.

Le premier œuf pondu n'est réchauffé que durant la nuit.

La couvaison continue est effective à compter du dernier œuf pondu.

Mâle et femelle participent à la couvaison, à parts égales.

Incubation : 19 à 22 jours

Eclosion : en juin

Nourrissage :

Apport de nourriture sous forme de « balles », d'abord partagées entre les jeunes, puis avalées entières.

Jusqu'à 1000 insectes par boule.

- balles comptées en Suisse : moyenne 450 insectes (2.35 grammes) par balle

- 7 à 33 apports quotidiens !

Séjour au nid : 42 jours

Total incubation et séjour au nid : 61 à 64 jours
--

De mauvaises conditions atmosphériques peuvent prolonger les durées indiquées.



Pourquoi donc protéger le Martinet noir (*Apus apus*) ?

Décor sonore estival de nos cités, le Martinet noir est un migrateur au long cours qui nous revient à fin avril de ses lieux d'hivernage dans le sud de l'Afrique, où il s'est rendu au début du mois d'août précédent.

Dès son retour, c'est le vrai printemps... et les sarabandes se succèdent dès tôt le matin au milieu de nos zones urbanisées, particulièrement celles qui comportent des maisons anciennes... ou des nouvelles munies de nichoirs ! Jusque tard le soir, on peut voir ces groupes volant à des vitesses vertigineuses en émettant des cris typiques autour de nos maisons.

Le Martinet est un insectivore qui passe sa vie en vol : il s'y nourrit, il y parade, il y copule et il y dort ! En début de soirée, on peut voir les Martinets noirs voler toujours plus haut dans le ciel, jusqu'à ce qu'ils échappent au regard. Ils volent bientôt en dormant ou dorment en volant, c'est au choix.

Cet animal attachant a besoin d'anfractuosités, de trous, de tuiles mal ajustées pour pouvoir installer le seul lieu d'arrêt « terrestre » : son nid, fait d'un agglomérat de fins déchets récoltés en l'air et collés avec de la salive. Les fameux nids « d'hirondelles » de la cuisine orientale sont en fait des nids de martinets. Il y passera une soixantaine de jours pour la ponte, l'incubation (19 jours) et le nourrissage des jeunes (42 jours). De 7 à 33 apports quotidiens de nourriture sont faits aux 2 à 3 petits, sous forme de boulettes comprenant 450 insectes en moyenne (un peu plus de 2 grammes). L'animal joue donc un rôle régulateur de premier ordre à l'égard de mouches, moustiques, syrphes, etc.

Avec les réfections de toutes sortes au niveau des toitures, de la ferblanterie, des façades, mais aussi du fait des destructions d'anciennes bâtisses remplacées par de nouvelles, les Martinets noirs ont de plus en plus de difficultés à trouver les sites de nidification adéquats. L'Homme peut leur venir en aide en aménageant des ouvertures ou en installant des nichoirs spécifiques pour ces oiseaux qui ne salissent pas les façades.

Protection des Martinets, section du Cercle naturaliste des Montagnes neuchâteloises, le Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds (vente de nichoirs) et le soussigné sont à disposition pour de plus amples renseignements en vue de la protection de ces oiseaux aux longues ailes en forme de faucilles.

Marcel S. Jacquat

Un remède: des nichoirs artificiels

La compensation des pertes par rénovation ou isolation peut se faire de plusieurs manières:

1. Intégration de sites de nidification adaptés dans les nouvelles constructions.
2. Aménagement de trous d'accès ou maintien de trous existants lors des rénovations.
3. Construction et installation de nichoirs artificiels d'un modèle avéré (trou de vol 7 x 3 cm),

Important: les martinets ne salissent pas les façades!



Et après ?

Deux solutions:

1. la patience... en attendant que les martinets repèrent seuls les nichoirs... après 1 à 7 ans (selon les expériences vécues dans les Montagnes neuchâteloises et ailleurs).
2. Les attirer en installant un lecteur de CD avec un haut-parleur et émettre durant 1 à 2 h par jour (matin et soir) des cris de Martinets noirs.

Conseils

- Station ornithologique suisse, 6204 Sempach, 041 482 97 00
- Station de soins, Zoo du Bois du Petit Château, 2300 La Chaux-de-Fonds, 032 967 60 74 ou 079 737 11 23
- Musée d'histoire naturelle, Av. Léopold-Robert 63, 2300 La Chaux-de-Fonds, 032 967 60 70, mhnc@ne.ch
- Centre ornithologique de réadaptation, 1294 Genthod, 079 624 33 07, www.cor-ge.ch
- Groupe ornithologique du bassin genevois GOBG, 1284 Chancy GE, www.gobg.ch

Références utiles

- Revue **La Hulotte**, Nos 78 et 79, FR-08240 Boulton-aux-Bois.
- GENTON B. & JACQUAT M.S. (2016): **Martinet noir – entre ciel et pierre**, 192 p., Ed. de la Girafe, 2300 La Chaux-de-Fonds, mhnc@ne.ch
- GÉROUDET Paul (1998): **Les Passereaux d'Europe**, tome 1, Ed. Delachaux & Niestlé, Lausanne & Paris.
- SCHMID Hans (2012): **Hirondelles et martinets – Le monde des oiseaux No 69**, 33 p., Station ornithologique suisse, Sempach.
- SCHOLL Iris (2005): **Sites de nidification pour les Martinets noirs et à ventre blanc. Informations pratiques relatives aux constructions**. 36 p., Station ornithologique suisse, Sempach & Musée d'histoire naturelle, La Chaux-de-Fonds.

Fiche éditée par le Cercle ornithologique des Montagnes neuchâteloises (COMONE) et les Editions de la Girafe, Musée d'histoire naturelle, 2300 La Chaux-de-Fonds. Photos Christopher Plummer & Marcel S. Jacquat. msj/2016 Avec l'appui de Pro Natura, Neuchâtel, du GOBG et du COR.



Un oiseau fascinant...

Le Martinet noir

Décor sonore estival de nos cités, le Martinet noir est un oiseau surprenant à plus d'un égard.



Présent en Suisse en moyenne entre le 1^{er} mai et le 1^{er} août, pour la période de nidification, ce migrateur au long cours passe l'hiver en Afrique australe, donc à près de 9000 km de son lieu de naissance.

Autrefois nicheur en falaises ou en cavités d'arbres, le Martinet noir s'est fort bien adapté aux constructions humaines. Il trouve dans les toitures anciennes, les anfractuosités de vieilles façades, les défauts de construction au niveau de la ferblanterie ou les espaces entre toits et murs, les clochers et les tours, les petits espaces nécessaires à l'accès à des sites de nidification.

A l'exception de sa nidification, le Martinet noir est totalement inféodé au milieu aérien!

Tout en vol... ou presque !

Souvent confondu avec les hirondelles (qui ont une partie du ventre blanc), le Martinet noir, grâce à ses caractéristiques très particulières, en est pourtant bien distinct :

longues ailes étroites en forme de faucille dépassant la queue lorsque l'oiseau est au repos ; couleur quasi uniformément brun noir, un peu de blanc à la gorge ; bec court légèrement recourbé et ouvrant sur une très large bouche. Queue bifide. Pattes très courtes munies de griffes acérées. Vol très rapide autour des maisons et souvent en groupes. Envergure : 38 - 40 cm. Poids : 31-55 grammes.

Un prédateur actif du plancton aérien

Le martinet se nourrit en vol ; le bec largement ouvert lui permet de happer ses proies, de petite taille surtout (2 à 8 mm), essentiellement des insectes, mais aussi des araignées !

Une vision binoculaire particulièrement performante favorise le repérage de ses proies. Les vols de martinets se déplacent au gré du plancton aérien. Par mauvais temps, ils s'éloignent tant en altitude qu'en distance pour aller chasser au-dessus des plans d'eau ou le long des rivières, parfois à des centaines de kilomètres de leurs lieux habituels.

Arriver, nicher, repartir...

Migrateur au long cours, le Martinet noir revient de ses sites d'hivernage en Afrique du Sud, à quelque 9000 km de chez nous, dès la fin avril. En moyenne, il reste chez nous durant environ trois mois.

L'adulte retrouve alors son site de nidification ancien. Si par malheur pour lui il a été bouché ou détérioré, l'oiseau est capable de revenir à l'endroit exact de ce

site en essayant durant plusieurs jours d'y pénétrer, quitte à se blesser... au point de tomber au sol ! Quant aux jeunes, ils doivent trouver un site libre adéquat, afin de préparer leur nidification n'intervenant au plus tôt que la 3^e année de vie. Cela donne l'occasion d'assister à des bagarres entre occupants d'une cavité et jeunes candidats à son occupation !

Formation des couples et copulation

Dès leur retour, les couples formés copulent, en l'air ou sur leur nid. D'autres doivent se former.

Ponte

1 à 3 œufs, très rarement 4, dès la mi-mai, à 2 ou 3 jours d'intervalle.

Couvaison



Dès le dernier œuf pondu, mâle et femelle se partagent à parts égales la couvaison durant les 19 à 22 jours d'incubation. L'éclosion intervient en juin.

Elevage des jeunes

Les parents nourrissent leurs petits au moyen de proies agglomérées en « balles », d'abord partagées, puis entières, comptant en moyenne 450 proies (soit environ 2.35 grammes) en Suisse. Les apports quotidiens sont au nombre de 7 à 33, soit une importante consommation d'insectes et d'araignées.

Le séjour au nid dure en moyenne 42 jours, mais les conditions météorologiques peuvent influencer sur cette durée.

Envol des jeunes

L'envol des jeunes, 61 à 64 jours après la ponte, a lieu le soir, jusque tardivement, peut-être pour éviter une prédation par d'autres oiseaux. Dès cet instant, l'oiseau ne revient plus au nid et entreprend sa migration vers le sud. L'envol a lieu à partir de la mi-juillet, mais peut aussi intervenir jusqu'au tout début de septembre !

Le martinet né l'année courante ne se posera pour la première fois que lorsqu'il nichera, soit à partir de sa troisième année civile au plus tôt ! Toujours en vol...

Un martinet au sol : que faire ?

Le nom latin du Martinet noir (*Apus apus*) signifie « qui n'a pas de pied », affirmation quelque peu exagérée. En fait, les très courtes pattes du martinet sont quasiment invisibles. Lorsque, pour une raison ou pour une autre, il se retrouve au sol, il ne peut que rarement prendre son envol. Dans la plupart des cas, il suffit alors de le poser sur une main, lui permettant ainsi de s'envoler d'un peu plus haut. En cas de doute, l'apporter à une station de soins !

Protéger les martinets = maintenir des sites de nidification

Symbole de la belle saison, acrobate aérien extraordinaire capable de voler à plus de 200 km/h, prédateur remarquable d'insectes (moustiques par exemple !), le Martinet noir a besoin de cavités, d'anfractuosités, d'espaces d'accès à des sites de nidification, tous lieux en danger du fait des démolitions, réfections de façades et de toitures.